

DEPARTEMENT DE L' AISNE

Arrondissement et Canton de Soissons

MAIRIE

DE

VAUXBUIN

02200

Tél : 03.23.73.07.64

fax : 03.23.73.10.50

email : mairievauxbuin@wanadoo.fr

ARRETE

**relatif au nombre de taxis
admis à être exploités dans
la commune de
VAUXBUIN**

Le Maire de la commune de Vauxhuin

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code de la route .

Vu la loi n°95-66 du 20 janvier 1995 modifiée relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi;

vu le décret n°95-935 du 17 août 1995 modifié portant application de la loi précitée;

vu la demande M. Rudy GRESSIER, formulée le 18 août 2006 en vue d'obtenir une autorisation municipale de stationnement d'un taxi sur la voie publique à Vauxbuin et qui a été enregistrée sous le n° dans la liste d'attente réglementaire tenue par la mairie;

vu l'avis favorable de la commission des taxis et des voitures de petite remise du département de l'Aisne, émis le 24 octobre 2006, à la requête susvisée;

ARRETE :

Article 1 : le nombre de taxis admis à être exploités sur le territoire de la commune de Vauxbuin est fixé à **un**.

Article 2 : M. le Maire de Vauxbuin est chargé de l'exécution du présent arrêté.

fait à Vauxbuin, le 18 décembre 2006

Le Maire,

Gérard BORDES